

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À RODERIC AARSSE, ADJOINT À L'URBANISME, ESPACE PUBLIC ET BATIMENTS COMMUNAUX

SEPTEMBRE 2020 – VILLE DE MALAKOFF

Malakoff est motivée par la modernité de ses valeurs historiques : la solidarité, l'expérimentation citoyenne, l'esprit d'initiative. Autant d'atouts pour développer une ville désirable et aérée, une ville qui respire et agit contre toutes les inégalités. Une ville dynamique qui permet aux habitant·es de s'épanouir.

Participation citoyenne, cohérence des aménagements, mixité sociale, accessibilité au territoire, développement économique, sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables, qualité de l'air ... : tels sont les ingrédients qui participeront à faire de Malakoff une ville plus robuste, capable d'amortir les chocs et les crises tout en continuant à offrir aux habitant·es une bonne qualité de vie.

Les réponses à ces problématiques se trouvent à différentes échelles. Afin d'assurer aux Malakoffiot·es les conditions concrètes du bien vivre en ville, il est indispensable de travailler en partenariat avec les élu·es de la majorité, avec Vallée Sud Grand Paris, et les partenaires dans un esprit de dialogue et de recherche du bien commun.

Notre défi collectif est de définir le visage de Malakoff pour les prochaines années. Sans dénaturer son essence mais au contraire en renforçant ce qui nous y attache, il s'agit de concrétiser l'ambition que nous portons : une ville de Malakoff harmonieuse, durable, à l'avant-garde des innovations urbaines rendues nécessaires par les enjeux du climat, du logement, les évolutions des formes de vie sociale, des modes de travail.

La mise en place d'un PLUI dans les prochains mois doit nous permettre de dégager de nouvelles opportunités qui respectent les ambitions de notre ville et développent notre volonté d'un urbanisme durable. Pour cela, il faut un urbanisme d'intégration qui mette au premier plan la mixité sociale, la diversité des usages et le lien entre les quartiers (notamment le sud et le nord de la ville) ; un urbanisme de proximité au niveau de l'emploi, des services, des commerces et des modes actifs de déplacement ; un urbanisme qui s'appuie sur des espaces publics de qualité propices à la rencontre ; un urbanisme qui tienne compte des enjeux environnementaux globaux. Tout cela en favorisant la participation des citoyen·nes aux choix fondamentaux.

Outil local, la Charte de la promotion immobilière doit être retravaillée dans la première année du mandat afin de faire vivre et développer avec nos partenaires notre culture commune d'un urbanisme durable et à taille humaine. Notre Charte doit permettre d'échanger et partager de manière claire les enjeux et les objectifs

visés par la ville : maîtriser les prix de construction et donc d'accès pour les habitant·es, participer au développement durable de la ville, à la qualité architecturale de son paysage et à la satisfaction des besoins des habitant·es.

Avec l'adjointe à l'habitat, vous travaillerez à ce que notre ville continue d'offrir la possibilité à tou·tes de se loger dans de bonnes conditions quels que soit l'origine, le parcours résidentiel ou le niveau de revenu. La constitution d'une offre de logements de qualité, attractifs et répondant aux besoins des différentes catégories de population est un élément essentiel (logement social, intermédiaire, prix maîtrisés, BRS...). Il s'agit également de permettre une plus grande évolutivité des logements afin de faciliter l'adaptation à l'évolution de la taille des ménages. L'implication des habitant·es dans la conception des logements sera également encouragée, notamment par des dispositifs d'habitat participatif. L'ensemble des périmètres EPFIF, les déclarations d'utilité publique et les projets d'aménagement qui suivent doivent notamment répondre à ces besoins.

Pour cela, nous devons encore renforcer la place de l'expertise citoyenne. Il s'agit de permettre aux habitant·es et usager·es de prendre part à la construction de la ville et à travers celle-ci de redonner aux habitant·es le pouvoir d'agir sur leur environnement et leur mode de vie. La participation citoyenne permet d'adapter les réponses au contexte local et de favoriser la prise de conscience et l'évolution volontaire des modes de vie. Il est plus que jamais fondamental de considérer la « maîtrise d'usage » comme complément incontournable de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Plus globalement, nous devons organiser Malakoff en fonction des besoins de la population et donc de l'évolution démographique, des modes de vie et veiller à maintenir une offre de service public à la hauteur des besoins des citoyen·nes. Construction, rénovation ou agrandissement, les projets d'équipements publics qui vont marquer Malakoff dans les années à venir sont nombreux et participent à l'équilibrage du territoire. Avec l'ensemble des collègues de la majorité, vous copiloterez avec la 1^{ère} adjointe et l'adjoint aux ressources humaines l'élaboration d'un schéma directeur des équipements communaux afin d'établir des objectifs partagés avec les élu·es de secteur : évolution des besoins, des pratiques et des usages, réduction des consommations d'énergie et transition énergétique, gestion du patrimoine bâti.

Nous devons veiller tout particulièrement à ce que les équipements publics se révèlent porteurs de l'exemplarité de la Ville, tant en matière de restructuration, de construction neuve, de programmation que de gestion. Les cahiers des charges des constructions inciteront à la sobriété, consommation du minimum de matière, et réemploi des matériaux dans le cadre des déconstructions.

Les questions environnementales sont devenues cruciales. Aux côtés de l'adjointe au développement durable, vous impulserez une dynamique de travail sur l'urbanisme durable. Appliquées à l'urbanisme, les ambitions du développement durable doivent améliorer la qualité de vie, réduire les émissions de gaz à effet de serre, stimuler l'économie locale tout en préservant les ressources naturelles et les paysages.

Concernant l'espace public, les pratiques de végétalisation doivent ici aussi s'inviter au cœur des tissus urbains. La nature en ville dépasse les seuls parcs et jardins, pour devenir une composante à part entière de l'espace public. Le permis de végétaliser a officialisé ces pratiques mais nous devons le développer. La végétalisation des rues est un facteur environnemental essentiel à la lutte contre l'îlot de chaleur urbain.

En lien avec le délégué aux mobilités, vous travaillerez aux transitions entre quartiers, pour atténuer les « frontières » et retisser du lien ; une réflexion à avoir également avec les élu-es de quartier. C'est particulièrement vrai à Malakoff avec le clivage nord/sud. L'espace public devra constituer un lieu d'expérimentation de la ville en partage. Nous devons viser un partage plus équilibré de l'espace-rue entre tous les modes de déplacement, redonnant ainsi toute leur place aux modes actifs et autres modes alternatifs à la voiture. En termes d'urbanité, l'évolution des mobilités nous amène à repenser les lieux autrement, pour plus de bien-être, de sécurité, d'accessibilité, de confort d'usage, de lien social et d'attractivité. Les deux places de notre ville, du 11 novembre et Léo-Figuères, doivent être les symboles d'une ville pour toutes et tous.

Deux projets sont particulièrement symboliques de nos ambitions : la porte de Malakoff et la requalification du quartier Barbusse. Ces projets travaillés avec les habitant-es doivent rentrer au cours de ce mandat dans une phase opérationnelle. A chaque étape, nous devons nous assurer de la poursuite de la démarche de co-élaboration avec les habitant-es et les acteur-trices locales-ux, et donc du respect des projets décidés par les habitant-es.